

## NOTE D'INFORMATIONS

**N°1**

### **Circonscription de PONT AUDEMER**

*A diffuser et à afficher en salle des maîtres*



Mesdames et Messieurs les directeurs,  
Mesdames et Messieurs les professeurs et membres du RASED,

Tout d'abord, j'espère que ces congés d'été vous ont apporté le repos et les loisirs nécessaires pour aborder sereinement cette nouvelle année scolaire. La présente note d'informations reprend quelques sujets qui seront également développés lors des réunions de rentrée prévues avec les directeurs, les 6 et 9 septembre, selon les secteurs.

Certains sujets émanent de la circulaire de rentrée du Ministre, publiée au BO du 26 juin 2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

#### ❖ Equipe de circonscription

20, rue Sadi Carnot – 27 500 Pont-Audemer

Tél : 02.32.08.96.40

Mél : [0271034c@ac-rouen.fr](mailto:0271034c@ac-rouen.fr)

Le secrétariat, assuré par Mme Sabrina MOY est ouvert les jours de classe de 8h15 à 12h30 et de 13h20 à 17h00. Le mercredi, ouverture de 8h15 à 11h45. Je suis également joignable au 06.14.85.43.63.

L'équipe de circonscription est composée de trois Conseillers Pédagogiques à temps complet, chacun avec des missions spécifiques et un secteur d'écoles dont il sera le premier relais.

<b>Mme Fabienne LEBLOND</b>	<b>Mme Nathalie BEUGIN</b>	<b>M Nicolas LEPARMENTIER</b>
Mathématiques Prévention et sécurité EPS, intervenants et sorties scolaires	Maitrise de la langue OLC3 Instruction à domicile	Numérique Climat scolaire Laïcité Stages de réussite
Ecoles du collège de Beuzeville Ecoles du collège de Cormeilles	Ecoles du collège P et M Curie Ecoles du collège de Routot	Ecoles du collège de Manneville /R. Ecoles du collège de Montfort /R.

## ❖ Rendez-vous de carrière

Réf: <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Les premiers rendez-vous auront lieu dès septembre. En consultant les informations données sur le lien ci-dessus, vous trouverez le cadrage national de ces rendez-vous ainsi que divers conseils utiles. Ce sont des moments d'échanges importants avec l'IEN, sur votre parcours professionnel et sur vos actions au service de nos élèves. Ils permettent de valoriser, conseiller et accompagner les professeurs.

A cet effet, je recommande aux enseignants concernés de renseigner le document préparatoire, de le renvoyer par mail en amont du rendez-vous et de relever régulièrement leur messagerie professionnelle.

Les professeurs T1, T2 et T3 seront également visités en classe, par les CPC ou par l'IEN, en cours d'année, afin d'accompagner l'entrée dans le métier. Ces visites feront l'objet d'un compte-rendu personnalisé.

## ❖ Protocole sanitaire

Réf: <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

La doctrine sanitaire applicable dans les écoles est établie sur 3 niveaux + « Socle ». Il est important d'actualiser, au plus tôt, les mesures de continuité pédagogique qui seraient à prendre en cas de crise.

## ❖ Elections des parents d'élèves et Conseil d'école

Réf: Article D-411 1 et suivants du livre IV du Code de l'Education  
et <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2217341N.htm>

Les élections des parents d'élèves auront lieu le 7 ou 8 octobre, à la date et selon les modalités retenues par la commission électorale de chaque école. Le premier conseil d'école devra se tenir dans les 15 jours qui suivront la proclamation des résultats.

Vous adresserez à l'IEN une invitation avec l'ordre du jour ainsi que le compte-rendu, pour chaque Conseil d'Ecole trimestriel.

Pour rappel, les actions actualisées du **Projet d'Ecole** et du **Plan de Prévention** (bilan, renouvellement, amendements) doivent être adressées à l'IEN courant septembre via l'application pour le Projet d'école et en format papier pour le Plan de prévention pour être présentées et adoptées lors du premier conseil d'école.

## ❖ Santé, sécurité et PPMS

<https://dgxy.link/sante-securite>

La santé et la sécurité de chacun sont essentielles, au quotidien, pour enseigner comme pour apprendre. A cet effet, vous trouverez sur le lien ci-dessus deux documents de synthèse à actualiser pour chaque école, qui présentent les différents outils et personnes ressources.

Par ailleurs, chaque personnel peut contacter la Cellule d'écoute du Rectorat au 0800 979 001 pour toute question relative au bien-être au travail.

## ❖ EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité)

<https://dgxy.link/emas>

Notre circonscription bénéficie, à compter de la rentrée, d'une EMAS, portée par les Papillons Blancs, et composée de trois professionnels (2 éducateurs spécialisés et un psychologue).

L'objectif de l'EMAS est de faire lien autour de l'enfant, entre l'école, la famille et les structures de soin ou d'aides à mobiliser pour apporter une réponse à des besoins éducatifs particuliers. Il ne s'agit pas de remplacer ce qui existe (RASED, CMP, etc.) mais d'apporter des aides complémentaires à différents niveaux :

- **Elève** : observation, repérage, préconisations, etc.
- **Equipe** : conseils sur les aménagements possibles, constitution de demandes type MDPH
- **Extérieur** : travail avec les familles et les professionnels utiles au parcours de l'élève

L'EMAS est administrativement accueillie au sein du collège P et M Curie de Pont-Audemer mais se déplace sur l'ensemble de la circonscription, au plus près des équipes. Lorsqu'une équipe pédagogique veut solliciter l'aide de l'EMAS, elle renseigne la fiche de saisine disponible sur le lien ci-dessus et l'adresse à l'IEN pour avis et transmission. L'équipe pédagogique veillera également à informer, par écrit, la famille de l'enfant concerné, dès que possible (document téléchargeable depuis le lien ci-dessus).

Chaque saisine, en lien avec le RASED, fera également l'objet d'un suivi par le Pôle Ressource de la circonscription.

## ❖ Pôle Ressource de circonscription et REE

Depuis le printemps dernier, les équipes pédagogiques adressent à l'IEN les dossiers d'élèves à besoins éducatifs particuliers pour solliciter un avis pédagogique, notamment en vue d'une reconnaissance auprès de la MDPH.

A compter de septembre, les dossiers seront examinés par les membres du pôle ressource de la circonscription. Ce pôle ressource sera composé de membres de l'équipe de circonscription, du RASED, de l'EMAS, de directeurs, de professeurs et autres experts associés. Les membres du pôle ressource pourront proposer diverses pistes d'investigation, d'aménagements et des conseils ou accompagner la constitution d'un dossier vers des instances départementales.

Le pôle ressource se réunissant une fois par mois, l'équipe pédagogique adressera au secrétariat de l'IEN les pièces du dossier qui seront examinées au plus tard le 15 de chaque mois. Une réponse écrite sera envoyée à l'issue de chaque session.

Je rappelle que toute situation d'élève aux besoins éducatifs particuliers doit, en premier lieu, faire l'objet d'une Réunion d'Equipe Educative, associant la famille, le RASED et l'équipe de circonscription, le cas échéant. Le relevé de conclusions de la réunion (<https://dgxy.link/EE>) est adressé à chaque participant à la REE. C'est une étape nécessaire et préalable à tout examen par le Pôle Ressource puis, éventuellement, par la MDPH.

## ❖ Activité physique quotidienne

Réf : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENE2220806N.htm>

Ressources : <https://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16-pedagogie/spip.php?article1472>

Enjeu de développement social et de bien-être, l'activité physique quotidienne doit être encouragée dans toutes les classes. Généralisée à la rentrée, celle-ci sera pratiquée de façon diverse selon les ressources humaines, matérielles et temporelles, sur l'ensemble du temps scolaire de chaque élève.

L'APQ est à la fois distincte et complémentaire des trois heures d'EPS inscrites dans les programmes.

Les modalités retenues pour l'APQ, dans chaque école, seront exposées en Conseil d'école, en lien avec les différents partenaires et temps scolaires des élèves. Elles peuvent également faire l'objet d'une action du Projet d'Ecole.

## ❖ Evaluations nationales

Réf : <https://eduscol.education.fr/2295/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-cp>

Et <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cp-et-ce1-fiches-descriptives-des-exercices-reperes-342046>

Les évaluations CP et CE1 seront organisées du **12 au 23 septembre**. La saisie des réponses des élèves se déroulera du **12 septembre au 30 septembre**. Les résultats individuels et par classe seront disponibles via le portail, dès le début de la campagne après la saisie complète de la classe. Les résultats des évaluations devront être communiqués individuellement aux parents, accompagnés des explications nécessaires.

## ❖ Accueil de stagiaires

Les conventions de stage doivent être signées par l'IEN afin d'être validées, avant toute présence du stagiaire dans l'école. L'acceptation d'élèves stagiaires inscrits en collège, MFR, lycée ou GRETA relève du volontariat des professeurs démarchés.

Toutefois, les stagiaires de niveau universitaire ne seront accueillis que par des PEMF ou des MAT formés, sur validation de l'IEN.

## ❖ Plan d'animations pédagogiques

Les professeurs qui ne font pas partie d'une constellation (Plan Français ou Plan Maths) s'inscriront individuellement aux animations pédagogiques, entre le 26/09 et le 21/10 sur GAIA.

Le plan de la circonscription sera développé dans une prochaine note d'informations. Quelques grandes caractéristiques à retenir, néanmoins :

<b>PE cycle 1</b>	9 h obligatoires « Langage et activités scientifiques »	9h de modules optionnels ou 9h « module innovation » * <i>NB : Les directeurs inscrits au parcours « Laïcité » de 6h s'inscrivent pour 3h sur un module optionnel</i>	
<b>PE cycles 2 et 3</b>	9 h obligatoires « Mathématiques »	ET	9h de modules optionnels ou 9h « module innovation » * <i>NB : Les directeurs inscrits au parcours « Laïcité » de 6h s'inscrivent pour 3h sur un module optionnel</i>
<b>PE T1</b>	6 h « maths »	6 h « français »	6 h « maternelle »
Parcours de 18h à public désigné, chaque PE choisit son BEF.			
<b>PE T2</b>	9 h « maths » (circonscription)		Parcours au choix, en BEF, pour 9h, parmi 4 modules.
		ET	
<b>PE T3</b>	9 h « maths » (circonscription)		1 module optionnel de 3 h au choix + 6 h de module « ASH » désigné
		ET	

Module innovation (\*): Deux dispositifs sont proposés, avec un nombre limité de places par dispositif.

- Dispositif « **Innovation et constellation** »: dispositif ouvert aux PE réunis en constellation maths ou français, l'an dernier, et qui souhaitent prolonger leur réflexion pédagogique par des temps de mutualisation et de recherches personnelles.
- Dispositif « **Innovation et apprentissage** »: dispositif ouvert aux PE qui souhaitent chercher, expérimenter et partager de nouvelles stratégies didactiques et pédagogiques.

Chaque dispositif sera accompagné par l'équipe de circonscription sur des temps largement coordonnés par les stagiaires eux-mêmes.

Les PE qui souhaitent candidater sur l'un des deux dispositifs peuvent m'adresser dès à présent un courrier de candidature individuelle faisant apparaître l'objectif personnel et professionnel d'engagement dans cette démarche innovante, jusqu'au 17 septembre.

\*\*\*\*\*

En conclusion, je vous rappelle que nous œuvrons ensemble à la réussite de tous les élèves. Il n'est de question inutile ni d'aide ou d'accompagnement superflu.

Toute l'équipe de circonscription et moi-même sommes à vos côtés pour faire de cette nouvelle année scolaire une année riche en ambitions, joies et réussites scolaires, petites ou grandes.

Fabrice Vivien

Inspecteur de l'Education Nationale  
Circonscription de Pont-Audemer